



COMMUNE DE FAMARS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/ 31

Le conseil municipal, légalement convoqué le 21 octobre 2024, s'est assemblé à la salle du Conseil Municipal de Famars, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Présents : DUPIRE Véronique, BRUNET Joël, MAILLARD Hervé, WUILMOT Annie, QUIEVREUX Philippe, PAMART Jean-Baptiste, PREVOT Michèle, DEDISE Christian, VAN GULCK Marie-Christine, PEPIN Philippe, CHAVALLE Leïla, DE SAINT VAAST Pascal, LORETTE Valérie, BOUSSEMART David, DELPORTE Laëtitia, DUPIRE-JOLY Anne-Sophie, CAILLIERET Jean

Absents : MOREL Jacques, TALBERT Patricia, OBJOIE Anne-Gaëlle, FROMONT Aurélie, DELCOURT Sylvain

Membres en exercice : 22

Présents : 17

Procuration : 0

Absents : 5

Votants : 17

OBJET : Convention de prêt de matériel aux associations communales

Alors que la vie associative est importante au sein de la commune de Famars, la mairie est régulièrement sollicitée dans le cadre de prêt de matériel lors d'événements associatifs. Il est dès lors nécessaire de pouvoir encadrer et délimiter les moyens qui peuvent être mis à la disposition des associations, mais également les démarches administratives à réaliser pour en bénéficier, ainsi que les responsabilités des utilisateurs.

À cette fin, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une convention de prêt de matériel à destination des associations. Celle-ci se devra de régir l'ensemble des relations avec les associations souhaitant bénéficier du matériel communal, de la demande à la restitution dudit matériel.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2121-29,

Vu la convention annexée à cette délibération

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise Madame le Maire à signer la convention de prêt de matériel aux associations communales.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Véronique DUPIRE

publié sur le site internet communal le 19/11/24